

# AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - USD

REPORTING

Communication  
Publicitaire

31/03/2024

ACTION ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Nette d'Inventaire (VNI) : **136,40 ( USD )**  
Date de la VNI : **28/03/2024**  
Actif géré : **3013,90 ( millions USD )**  
Code ISIN : **LU1681047400**  
Type de Réplication : **Physique**  
Indice de référence : **100% EURO STOXX 50**

## Objectif d'investissement

Cet ETF a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice EURO STOXX 50 à la hausse comme à la baisse.

## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (VL) \* (Source : Fund Admin)



A : Sur la base des performances, de la date de lancement à la date d'absorption du Fonds français « AMUNDI ETF EURO STOXX 50 UCITS ETF DR » géré par Amundi Asset Management, et absorbé par « AMUNDI EURO STOXX 50 » le 14/02/2018.

B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement

### Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
<b>Volatilité du portefeuille</b>	16,01%	20,70%	21,68%
<b>Volatilité de l'indice</b>	16,03%	20,71%	21,69%
<b>Tracking Error ex-post</b>	0,15%	0,18%	0,16%
<b>Ratio de sharpe</b>	0,94	0,28	0,28

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/02/2024	3 mois 29/12/2023	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	Depuis le 16/10/2015
<b>Portefeuille</b>	10,36%	4,15%	10,36%	20,57%	29,64%	67,39%	87,79%
<b>Indice</b>	10,28%	4,12%	10,28%	20,06%	27,82%	63,79%	81,16%
<b>Ecart</b>	0,07%	0,03%	0,07%	0,51%	1,82%	3,60%	6,63%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
<b>Portefeuille</b>	27,04%	-14,64%	15,18%	5,81%	29,60%	-17,86%	24,73%	1,20%	-	-
<b>Indice</b>	26,52%	-15,06%	14,64%	5,51%	28,96%	-18,24%	24,27%	0,70%	-	-
<b>Ecart</b>	0,53%	0,42%	0,54%	0,30%	0,64%	0,38%	0,46%	0,49%	-	-

\* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

## ACTION ■

## Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle &amp; Multistratégie

**Vincent Masson**

Gérant de portefeuille senior - Index &amp; Multistratégies

**Jerome Gueguen**

Gérant suppléant

## Données de l'indice (Source : Amundi)

## Description de l'indice

L'indice EURO STOXX® 50 est un indice d'actions représentatif des 50 titres de premier plan des pays développés de la zone euro (comme défini dans la méthodologie sous-tendant l'indice).

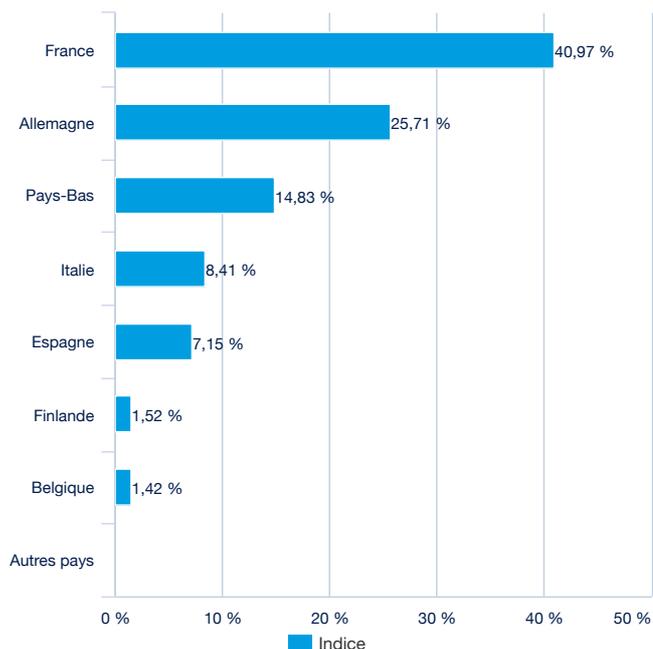
## Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Action**Exposition : **Zone Euro**Devise de référence de l'indice : **EUR**Nombre de valeurs : **50**

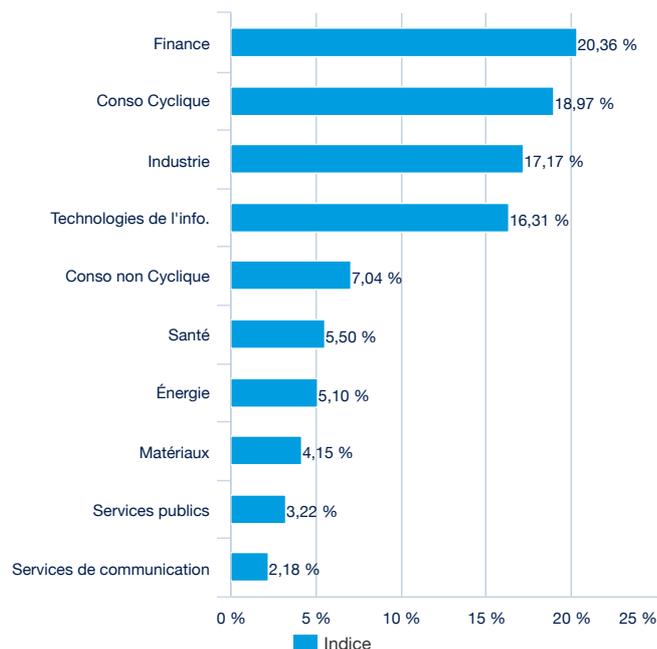
## Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
ASML HOLDING NV	9,19%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	6,01%
SAP SE / XETRA	5,48%
TOTALENERGIES SE PARIS	4,24%
SIEMENS AG-REG	3,71%
SCHNEIDER ELECT SE	3,36%
ALLIANZ SE-REG	3,05%
L OREAL	2,96%
SANOFI	2,92%
AIR LIQUIDE SA	2,83%
<b>Total</b>	<b>43,75%</b>

## Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



## Secteurs de l'indice (source : Amundi)



## ACTION

## Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG
Date de création de la classe	14/02/2018
Date de la première VL	16/10/2015
Devise de référence de la classe	USD
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU1681047400
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VNI	Quotidienne
Frais courants	0,15% ( prélevés ) - 08/02/2023
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Décembre
Teneur marché principal	BNP Paribas

## Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
London Stock Exchange	8:00 - 16:30	USD	C50U	C50U LN	-	AMC50U.L	-
Six Swiss Exchange	9:00 - 17:30	USD	C50U	C50U SW	INC50U	C50U.S	INC50UINAV.PA
Nyse Euronext Paris	9:05 - 17:35	USD	C50U	C50U FP	INC50U	C50U.PA	INC50UINAV.PA

## Contact

## Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
UNITED KINGDOM (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
UNITED KINGDOM (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

## Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

## Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

## Contact Amundi

**Amundi ETF**  
90 bd Pasteur  
CS 21564  
75 730 Paris Cedex 15 - France  
**Hotline :** +33 (0)1 76 32 47 74  
info@amundiETF.com

## ACTION ■

**Fournisseurs d'indices**

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'ont aucune autre relation avec Amundi Asset Management que l'octroi de licence pour EURO STOXX 50® et les marques de commerces associées, à des fins d'utilisation en relation avec l'AMUNDI EURO STOXX 50.

STOXX et ses concédants :

- \* Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas l'AMUNDI EURO STOXX 50.
- \* Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans l'AMUNDI EURO STOXX 50 ni dans aucune autre action.
- \* N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants et la valorisation de l'AMUNDI EURO STOXX 50.
- \* N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou au marketing de l'AMUNDI EURO STOXX 50.
- \* Ne prennent aucunement en compte les besoins de l'AMUNDI EURO STOXX 50 ou de ses propriétaires lors de la détermination, de la formulation ou du calcul de l'EURO STOXX 50, et n'ont aucune obligation de le faire.

STOXX et ses concédants n'assument aucune responsabilité en relation avec l'AMUNDI EURO STOXX 50. En particulier :

- \* STOXX et ses concédants ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, et récusent toute garantie concernant :
  - Les résultats qui doivent être réalisés par l'AMUNDI EURO STOXX 50, les porteurs de parts du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50 ou tout autre personne en relation avec l'utilisation de l'EURO STOXX 50® et des données qu'il comporte ;
  - L'exactitude ou l'exhaustivité de l'EURO STOXX 50 et de ses données ;
  - La qualité marchande et l'adaptation à un objectif particulier, ou l'utilisation, de l'EURO STOXX 50® et de ses données ;
- \* STOXX et ses concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'EURO STOXX 50® ou de ses données ;
- \* STOXX et ses concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques manque-à-gagner, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50 ou d'autres tierces parties.

**Avertissement**

Le Compartiment a été autorisé à la distribution à des investisseurs non qualifiés en et depuis la Suisse par la FINMA. Représentant : CACEIS Bank, Paris, Succursale de Nyon / Suisse, 35 route de Signy, 1260 Nyon, Suisse (anciennement « CACEIS Bank Luxembourg, Luxembourg, Succursale de Nyon », Suisse. Agent payeur : CA Indosuez (Suisse) S.A., 4 quai General Guisan, 1204 Genève. Les souscriptions ne seront acceptées que sur la base du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DIC ») du compartiment considéré ainsi que du prospectus le plus récent de la SICAV, ses derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que ses statuts, disponibles gratuitement au siège social de la SICAV ou auprès du représentant en Suisse. Les performances passées ne sont ni une assurance ni un indicateur fiable des rendements futures. La performance publiée ne tient pas compte des commissions et autres frais d'émission et de rachat de parts. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.